

Ouverture des inscriptions au Prix Empreintes de la Santé Créative 2022

Paris, le 16 mai 2022 - La délégation Santé de l'AACC (Association des Agences-Conseils en Communication) ouvre les inscriptions à la 25^{ème} édition du prix Empreintes de la Santé Créative.

Quels enjeux ?

Le Prix Empreintes récompense la **créativité** de toutes les campagnes ou actions de communication santé, dont le concept original a été créé en France pour le compte d'un annonceur, parues entre le 01/01/2021 et le 30/06/2022.

Quels projets ?

Sont éligibles **tous les dispositifs de communication** au service de marques de prescription, d'automédication, vétérinaires, des dispositifs/matériels médicaux, des grandes causes, d'entreprises, ou encore de produits de consommation courante - nutritionnels ou non - et dont la santé est le thème central.

Pour qui ?

Le Prix Empreintes s'adresse à toutes les agences de communication en accord avec leurs annonceurs et à tous les annonceurs en accord avec leurs agences.

Quelles catégories ?

Le Prix Empreintes de la Santé Créative comptabilise **9 catégories** qui couvrent l'ensemble du spectre de la communication santé.

Quel Jury ?

Quoi de plus légitime qu'un esprit créatif pour juger de la qualité d'une campagne ? Le jury 2022 est composé de professionnels de la communication santé ayant des profils créatifs, issus des agences et des annonceurs des industries de santé, tous anciens lauréats du prix Empreintes.

Le Prix Empreintes de la Santé Créative est organisé par l'AACC Santé. **La cérémonie** de remise des prix aura lieu **en octobre à Paris**.

Les inscriptions des campagnes sont ouvertes **jusqu'au 24 juin 2022**

<https://www.empreintes.aacc.fr>



Prix Empreintes :

AACC - Laurence Dotte - ldotte@aacc.fr - Tél. 01 47 42 27 41

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr